

DESCRIPTIF silencieux Excilence

Le bruit de combustion sera atténué par un silencieux associant deux technologies de type réactive et absorptive. Il sera performant sur les basses, moyennes, et hautes fréquences avec une atténuation d'au moins 15dB de 200 à 2 000Hz.

La mise en œuvre de ce silencieux pourra se faire en position verticale ou horizontale. Il pourra être en situation intérieur ou extérieur à la chaufferie. Il sera positionné au plus près de la chaudière.

Il aura des pertes de charges sur l'écoulement des fumées quasi nulles.

Il sera réalisé par une paroi intérieure en inox 316L et extérieure inox 304 ou équivalent.

Il sera compatible avec les combustibles gaz, biogaz, bois, et fioul ; ainsi qu'avec les chaudières basse température et condensation.

Il aura un encombrement réduit pour faciliter la mise en œuvre.

Il sera équipé d'un tissu de verre pour la protection de la laine acoustique.

Pour les diamètres supérieurs à 350 mm il sera équipé d'un bulbe d'atténuation.

Une purge fileté permettra l'évacuation des condensats.

Il sera pourvu d'une trappe de visite pour faciliter l'entretien (option).

En cas de risque de contact accidentel, un carter de protection pourra être mis en place (option).

Il sera de marque Poujoulat type Excilence justifiant d'une garantie décennale.

Il sera compatible avec les conduits de fumées de marque Poujoulat grâce aux emboitements spécifiques.

Le silencieux devra être certifié CE suivant les normes européennes NF EN 1856-1, NF EN 1856-2,

Le silencieux devra être testé selon la norme NF EN ISO 7235.